

Appel à projets

Projet artistique participatif pour le Grand Bellevue, quartier Bellevue à Nantes et Saint-Herblain

Réponse à nous adresser au plus tard le
10 novembre 2017
par mail à
oceane.martin-pellen@mairie-nantes.fr
et
catherine.sylvestre@saint-herblain.fr

Renseignements

Nous sommes à votre disposition pour vous informer et vous conseiller dans la construction de votre projet.
N'hésitez pas à nous contacter.

Ville de Nantes - Direction générale à la culture
Océane Martin-Pellen
Chargée de projets culturels de proximité
02 40 41 65 79
oceane.martin-pellen@mairie-nantes.fr

Ville de Saint-Herblain - Direction des Affaires culturelles
Catherine Sylvestre
Chargée d'action et de développement culturels
02 28 25 25 64
catherine.sylvestre@saint-herblain.f

Contexte

A cheval sur les communes de Nantes et de Saint-Herblain, le Grand Bellevue est un quartier de près de 20 000 habitants, situé à l'ouest de l'agglomération nantaise.

Quartier prioritaire au titre de la politique de la ville, ce territoire, qui présente une part importante de logements sociaux, abrite une population riche d'une grande diversité culturelle, avec une grande proportion de jeunes adultes, mais qui recouvre une forte précarité économique (revenus faibles, nombreuses familles monoparentales, etc).

Initié en 2011 après une phase de diagnostic partagé, le Projet Global Bellevue, porté conjointement par les deux municipalités, vise la transformation sociale et urbaine de ce quartier en réponse à des enjeux de lien social, de réussite éducative, d'amélioration du cadre de vie (démarche de rénovation urbaine), et de développement économique.

Dans une volonté d'inscrire leurs actions culturelles respectives en adéquation avec ces enjeux, les Villes de Nantes et de Saint-Herblain ont lancé un appel à projet commun pour accompagner et soutenir collectivement une création artistique participative sur le Grand Bellevue.

Ainsi, entre 2014 et 2017, le projet du « Bal de Bellevue » porté par l'association Système B a donné naissance à la création d'un bal de musique et danse du monde aux couleurs de ce quartier. (cf. <https://fr-fr.facebook.com/lebaldebellevue/>)

Fortes de cette expérience, les deux communes lancent aujourd'hui un nouvel appel à projet artistique participatif pour le Grand Bellevue.

Objectifs du projet

Le projet proposé devra s'attacher à répondre aux objectifs suivants :

- ➔ **Favoriser la rencontre et l'échange entre « habitants*» du Grand Bellevue en les impliquant dans une démarche artistique** (*résidents, personnes qui fréquentent le quartier pour des activités de loisirs, professionnelles, des services, etc).
- ➔ **Valoriser la diversité culturelle du territoire en proposant une démarche artistique qui se nourrisse de ses usages, des pratiques de ses « habitants*»** (« Pourquoi ce projet se déroule ici et pas ailleurs ? »).
- ➔ **Donner une vision positive du Grand Bellevue en faisant rayonner le projet au-delà des frontières du quartier.**

Ingrédients du projet

Quelques attendus dans la démarche proposée :

- ✓ **Associer la population du quartier à la démarche artistique, dans un souci de mixité** (générationnelle, culturelle, sociale). Une attention particulière devra être portée pour impliquer des personnes qui ne fréquentent pas les équipements culturels et socio-culturels, en s'appuyant potentiellement sur des services commerçants, médicaux, sociaux, etc. Pour ce faire, le projet devra faire apparaître les moyens financiers et humains et les actions proposées pour les sensibiliser et les mobiliser.
- ✓ **Impliquer les acteurs du quartier.** Le projet devra prendre en compte les acteurs sociaux et culturels du quartier (associations, équipements culturels et socio-culturels, bailleurs sociaux, etc) et s'attacher à les fédérer autour d'actions communes et partagées.

- ✓ **S'inscrire dans la durée.** La durée souhaitée pour le projet est de 2 à 3 ans, à partir du 2^e trimestre 2018.
- ✓ **Être présent et visible sur le quartier.** Pendant toute la durée du projet, et particulièrement lors de la phase d'immersion, l'équipe artistique devra être régulièrement présente et se rendre visible dans la quartier, dans et en dehors des équipements culturels et socio-culturels.
- ✓ **Valoriser la démarche.** Le projet devra être ponctué de temps événementiels et conviviaux pour rendre visible la démarche en cours, et sa finalité, sur le Grand Bellevue et au-delà. Une attention particulière sera portée à la valorisation et la conservation du processus (via un enregistrement sonore ou vidéo, la réalisation d'un carnet ou d'un blog, etc).
- ✓ **Être audacieux et sortir des sentiers battus.** Un projet proposant une démarche artistique qui s'inscrive dans des lieux atypiques, non dédiés à la culture, sera particulièrement apprécié.
- ✓ **Prendre le temps de s'immerger dans le quartier pour affiner le projet.**
Une phase d'immersion de quelques mois devra être prévue et intégrée dans le budget prévisionnel, avant le démarrage des actions. Cette première étape devra permettre à l'équipe artistique de prendre connaissance du territoire et de ses acteurs, de construire avec eux le cadre du projet, de préciser sa finalité, son calendrier, ses moyens, et de présenter l'action à venir aux partenaires potentiels et aux habitants d'une manière vivante, ludique et artistique.
A l'issue de cette phase d'immersion, un bilan d'étape sera partagé avec le groupe d'accompagnement, et permettra de confirmer ou non la poursuite du projet.

Conditions pour participer à cet appel à projet

- ✓ **Être constitué en association ou SCOP ayant un objet artistique et culturel.**
 Champs artistiques retenus : arts de la piste et de la rue, arts numériques, arts plastiques et audiovisuels, danse, écriture, musique, théâtre, projets pluridisciplinaires.
- ✓ **Impliquer des artistes professionnels.**
- ✓ **Présenter une proposition de projet** en remplissant le document joint et l'adresser par mail au plus tard le 10 novembre 2017.

Critères de sélection

- La qualité, la pertinence artistique et culturelle et l'expérience des artistes.
- Les qualités humaines, relationnelles et pédagogiques de l'équipe.
- L'originalité de la démarche et du propos.
- L'implication des « habitants*» et la reconnaissance et la valorisation des pratiques et usages du territoire.
- L'intérêt du projet pour le Grand Bellevue et la considération des enjeux sociaux et urbains.
- La capacité à aller-vers les « habitants*» et à impliquer une diversité de personnes dans le projet.
- La capacité à investir le territoire et à proposer un projet itinérant dans et hors les murs.
- La faisabilité du projet : moyens humains, financiers, techniques, etc.
- La capacité à mener le projet sans le soutien d'une structure de diffusion culturelle déléguée à la coordination et à la médiation du projet.

Ressources

Budget

La Ville de Nantes et la Ville de Saint-Herblain pourront apporter un financement annuel au projet de l'ordre de 21 000 euros par an : 15 000 euros pour la Ville de Nantes et 6 000 euros pour la Ville de Saint-Herblain (sous réserve des arbitrages budgétaires annuels).

Ce financement pourra s'accompagner du soutien des services de l'État (DRAC et/ou Préfecture – Politique de la Ville), selon leurs arbitrages.

La capacité du porteur de projet à mobiliser d'autres financements complémentaires sera appréciée.

Le budget prévisionnel à fournir avec la présentation devra comprendre l'intégralité des phases du projet : immersion, médiation, intervention artistique, valorisations et restitution(s), communication.

Accompagnement

A notre invitation, un groupe d'accompagnement du projet (cf. liste en annexe) se réunira régulièrement pour identifier et mettre en réseau avec les personnes ressources, créer une dynamique partenariale et évaluer collectivement la démarche (cf. liste des membres du groupe d'accompagnement en annexe).

Soutien logistique et technique

Les moyens suivants pourront, selon les disponibilités, être mis à disposition du projet :

- Des hébergements dans le quartier ou en proximité
- Un espace permettant d'assurer une permanence dans le quartier
- Des lieux de création et de pratique pouvant accueillir du public
- Du matériel technique

La phase d'immersion du projet devra s'attacher à affiner les besoins techniques et logistiques du projet avec les partenaires.

Communication

La communication de l'action est à la charge du porteur de projet. Les moyens de communication devront être prévus dans le budget du projet.

Les deux villes pourront apporter un soutien à la communication, sous réserve d'une anticipation suffisante de la part du porteur du projet (relais dans les outils de communication, mise à disposition d'un réseau d'affichage, etc).

Calendrier de l'appel à projet et modalités de sélection

Du 11 octobre au 10 novembre 2017 : Réception des propositions

Jeudi 23 novembre 2017 matin : Audition des porteurs de projet et pré-sélection des projets à la Direction des Affaires Culturelles de Saint-Herblain (*Maison des Arts - 26 Rue de Saint-Nazaire – Saint-Herblain*)

Au plus tard le 11 décembre 2017 : Envoi d'une demande de subvention (pour les projets sélectionnés)

Le 11 janvier 2018 : Sélection finale sur dossier du projet retenu

A partir d'avril 2018 : Démarrage possible du projet

■ Les projets seront étudiés et auditionnés par un comité de « partenaires du quartier Grand Bellevue ».

Sont invités à participer à ce comité :

→ Ville de Nantes :

- Direction générale à la culture : Service Action culturelle, Médiathèque Lisa Bresner
- Département Citoyenneté et Territoire : Équipe de quartier Bellevue-Chantenay-Sainte Anne
- Direction de la Vie associative et de la jeunesse : Maison des Habitants et du Citoyen de Bellevue
- Département Inclusion sociale et personnes âgées

→ Ville de Saint-Herblain :

- Direction des Affaires Culturelles, Maison des Arts et La Bibliothèque
- Mission Dialogue et territoire

- Direction du sport, de l'animation et de la Vie associative, Centre socioculturel du Grand B
 - Etat :
 - DRAC, Service développement des territoires
 - Préfecture – Mission politique de la Ville
 - Associations :
 - ACCOORD : Centre Socioculturel de Bellevue (Nantes)
 - Association socioculturelle Grand B, conseil d'administration du Grand B
 - Système B, association qui porte le projet du « Bal de Bellevue »
 - Bailleurs sociaux : Nantes Métropole Habitat, La Nantaise d'Habitation, la SAMO, Habitat 44, Harmonie Habitat, Atlantique Habitation, Aiguillon.
 - Des habitants du quartier.

■ **Les projets seront ensuite soumis à la validation des élus des deux collectivités.**

Membres du groupe d'accompagnement (également membres du comité de sélection)

Catherine Sylvestre	Chargée d'action et de développement culturels	Direction des Affaires Culturelles Ville de Saint-Herblain
Océane Martin-Pellen	Chargée de projets culturels de proximité	Direction générale à la culture Ville de Nantes
Auxile Aussel	Directeur des Affaires Culturelles	Direction des Affaires Culturelles Ville de Saint-Herblain
Véronique Guiho-Leroux	Responsable de l'Action culturelle	Direction générale à la culture Ville de Nantes
Jean-François Fourichon	Responsable du service Maison des Arts	Direction des Affaires Culturelles Maison des Arts – Ville de Saint-Herblain
Jérôme Binet	Responsable du pôle actions culturelles et musiques actuelles de la Maison des Arts	Direction des Affaires Culturelles Maison des Arts – Ville de Saint-Herblain
Rosine Mercier	Médiatrice culturelle de la Maison des Arts	Direction des Affaires Culturelles Maison des Arts – Ville de Saint-Herblain
Maud Ablon	Responsable du département du réseau et des publics de La Bibliothèque	Direction des Affaires Culturelles La Bibliothèque – Ville de Saint-Herblain
Emilie Fouvry	Responsable médiathèque secteur Ouest	Médiathèque Lisa Bresner Ville de Nantes
Catherine Sauget	Responsable action culturelle médiathèque secteur Ouest	Médiathèque Lisa Bresner Ville de Nantes
Géraldine Gosseaume	Agent de développement de quartier	Equipe de quartier – Ville de Nantes
Sonia Leboeuf	Chargée de mission coordination de territoire (projet Grand Bellevue, quartiers Est et Bourg)	Mission Dialogues et Territoires Ville de Saint-Herblain
Elise Fadet	Chargée d'actions associatives	Maison des Habitants et du Citoyen Ville de Nantes
Christophe Bourret	Directeur Maison des Habitants et du Citoyen	Maison des Habitants et du Citoyen Ville de Nantes
Pascale Lebard	Directrice des sports, de l'animation et de la vie associative	Direction des sports, de l'animation et de la vie associative – Ville de Saint-Herblain
Matthieu Keppy	Responsable du service de la vie associative et de l'action socioculturelle	Direction des sports, de l'animation et de la vie associative – Ville de Saint-Herblain
Guy Chevallier	Responsable du Centre socioculturel du Grand B	Direction des sports, de l'animation et de la vie associative Centre socioculturel du Grand B – Ville de Saint-Herblain
Anthony Rubio	Animateur socio-culturel du Centre socioculturel du Grand B	Direction des sports, de l'animation et de la vie associative Centre socioculturel du Grand B – Ville de Saint-Herblain
Isabelle Brunet	Directrice du centre socioculturel de Bellevue	Association ACCORD - Nantes
Philippe Chmura	Animateur socio-culturel Bellevue	Association ACCORD - Nantes
Yannick Le Perff	Coordinateur de territoire	Direction de l'Inclusion sociale Ville de Nantes